



www.iforep.fr

IFOREP

Accueil

Defendation de l'instit

DAED

No. of Street

Ca dan mantar

A CONTRACTOR AND A CONT

-

.....

Catalogue 2019

Le catalogue BAFA BAFD 2018 présente les dispositifs de formation BAFA/BAFD et leurs programmations pour l'année à venir. Pour en savoir plus, télécharger le dépliant ou le pdf format page à page ou [...]

Lire la suite »





BAFA

L'animation vous intéresse I Vous avez 17 ans et vous voulez passer le BAFA I Alors, comment s'inscrire ? En quoi consiste la formation ? Peut-on avoir des aides ? Quelles dates [...]



BAFD

Diriger un accueil collectif de mineurs, élaborer un projet pédagógique ... Dés 21 ans vous pouvez passer votre BAFO I Le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur permet d'encadrer, à titre non professionnel, [...]



Espace FNP

Etre habilité à dispenser la formation des encacadrants des centres de vacances et de loisirs signifie taire vivre un réseau d'équipes de formateurs qualifiés, qui participent régulérement à l'encadrement des [...]



Se documenter

Utilisez le sile de l'association pour consulter la réglementation des ACM en vigueur, Tactualité pédagogique, mais ausai pour votre information de fond des références bibliographiques des liens vers les sites partenaires etc. [...]

S'inscrire

Téléchargez la fiche d'inscription et retrouvez toutes les informations concernant les lieux des stages ainsi que celles liées à la procédure administrative, aux tarifs et aides sur notre site.

www.iforep.fr

L'Iforep appartient à un système social unique en France et en Europe, celui des organismes sociaux des Industries électrique et gazière. L'institut a été créé en 1972 par la CCAS (Caisse centrale d'activités sociales) et les CMCAS (Caisses mutuelles complémentaires et d'actions sociales) du personnel d'EDF-GDF, organismes exclusivement gérés par les représentants du personnel, via leurs fédérations syndicales.

Mouvement national d'éducation populaire, l'Iforep est une association loi 1901 qui partage les valeurs fondatrices des activités sociales : l'émancipation de la personne humaine, la justice et la solidarité.

L'organisme bénéficie depuis 1982 de l'habilitation nationale à la formation théorique pour l'obtention des brevets d'animateur (BAFA) et de directeur (BAFD) des ACM (Accueils collectifs des mineurs).

Siège de l'association IFOREP

8, rue de Rosny 93104 Montreuil Cedex. Tél. 01 48 18 69 43 - 01 48 18 38 33.

Zone Nord

26, rue de Rosny 93104 Montreuil Cedex. Tél. 01 48 18 61 92.

Zone Grand Ouest

66, rue de Béarnais BP 7049 31069 Toulouse Cedex. Tél. 05 34 44 2110.

Zone Sud Est

1, place Felix Baret 13291 Marseille Cedex 06. Tél. 04 91 13 00 61.



Vous allez entrer en formation BAFA ou BAFD, pour devenir animateur ou directeur en ACM.

Être animateur aujourd'hui ne se résume pas à savoir mener quelques jeux ou accompagner des sorties, c'est une véritable mission éducative définie par l'article 2 de l'arrêté du 22 juin 2007, réaffirmé par l'arrêté de 2015.

Les ACM sont une des composantes irremplaçables d'éducation à la vie sociale en complémentarité de la famille et de l'école. Les ACM sont des lieux d'apprentissage de la démocratie par :

- La construction de projets d'activités avec les enfants et les jeunes.
- L'apprentissage de la citoyenneté (la participation, la prise de décision et l'exercice de la responsabilité).
- Une expérience originale du vivre ensemble et la mise en œuvre d'actions cohérentes sur tous les temps du centre de vacances (vie quotidienne, activités, collectif).
- Des découvertes multiples : nouvelles cultures, nouvelles activités, des milieux environnants divers, des modes de vie différents...

Cet ensemble, enrichi par nos conceptions éducatives et par les valeurs portées par les organismes sociaux des IEG, est en lien avec l'éducation populaire et vise la formation à une citoyenneté active.

Les formations proposées ont pour objectifs de préparer les animateurs et les directeurs à :

- Encadrer des jeunes.
- Mener et/ou accompagner les projets de l'enfant.
- Exercer des responsabilités en étant conscients des enjeux éducatifs, des orientations humanistes et des finalités citoyennes des ACM.

Participer à ces formations représente donc un réel engagement de votre part.

L'éducation populaire

Une dimension humaniste et politique d'émancipation

Dans un contexte de recul du débat d'idées et de bouleversements des repères, les activités sociales réaffirment leur appartenance au mouvement d'éducation populaire et leur dimension humaniste et politique d'émancipation.

L'éducation populaire constitue le « ciment » de nos actions pour :

- Comprendre et agir sur le monde dans lequel nous vivons.
- Mieux se situer dans sa vie professionnelle, sociale et personnelle.
- Être acteur et auteur de la société.

Les principes mis en œuvre

- Considérer le stagiaire comme un acteur citoyen.
- Favoriser l'accès du plus grand nombre à la culture, aux connaissances, aux mutations de notre temps.
- Permettre à chacun de s'exprimer, d'analyser et de connaître les enjeux de notre société.
- Encourager le développement de l'esprit critique.
- S'engager dans la prise de responsabilité au sein des organismes sociaux (le Par et le Pour).

Les traductions en formation

- Une démarche participative.
- Une approche pluridisciplinaire des contenus.
- Une diversification des intervenants.
- Des méthodes et rythmes adaptés.
- La confrontation d'idées.
- Des temps d'appropriation.
- Des activités culturelles inscrites dans toutes les actions de formation.

Les brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) e à titre non professionnel et de façon occasionnelle, des en



Les trois étapes de la formation doivent se réaliser sur une période maximale de 30 mois.

Fonctions de l'animateur

(arrêté du 15 juillet 2015 - art. 9)

La formation au BAFA a pour objectifs :

De préparer l'animateur à exercer les fonctions suivantes :

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances, aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité.
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs.
- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif, dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs (ACM).
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités.
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

D'accompagner l'animateur vers le développement d'aptitudes lui permettant :

- De transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité.
- De situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif.
- De construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination.
- D'apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés.

La formation BAFD : 4 étapes

t aux fonctions de directeur (BAFD) permettent d'encadrer fants et adolescents en accueil collectif de mineurs (ACM).



Vous disposez de quatre ans pour accomplir ce cursus.

Fonctions de directeur

(arrêté du 15 juillet 2015 - art 25)

La formation au BAFD a pour objectif de préparer le directeur à exercer les fonctions suivantes :

- Élaborer et mettre en œuvre avec son équipe d'animation, dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs (ACM), un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et prenant notamment en compte l'accueil de mineurs atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicaps.
- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif.
- Coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation
- Diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil.
- Développer les partenariats et la communication.

La formation au BAFD doit permettre d'accompagner le directeur vers le développement d'aptitudes lui donnant la possibilité de transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité.



Zones de vacances scolaires



ZONE A

Hiver: fin des cours le 16 février 2019 reprise des cours le 4 mars 2019

Printemps: fin des cours le 13 avril 2019 reprise des cours le 29 avril 2019



ZONE B

Hiver: fin des cours le 9 février 2019 reprise des cours le 25 février 2019

Printemps: fin des cours le 6 avril 2019 reprise des cours le 23 avril 2019



ZONE C

Hiver: fin des cours le 23 février 2019 reprise des cours le 11 mars 2019

Printemps: fin des cours le 20 avril 2019 reprise des cours le 6 mai 2019

VACANCES COMMUNES AUX 3 ZONES

Pont de l'Ascension: fin des cours le 29 mai 2019 reprise des cours le 3 juin 2019

Étá ·

fin des cours le 6 juillet 2019 reprise des cours le 2 septembre 2019

Automne*: fin des cours le 26 octobre 2019 reprise des cours le 4 novembre 2019

Noël*: fin des cours le 21 décembre 2019 reprise des cours le 6 janvier 2020

* Sous réserve de confirmation du ministère



Institut de formation de recherche et de promotion Immeuble René-Le-Guen - Bât. C 8, rue de Rosny - BP 149 93104 Montreuil-sous-Bois Cedex. Tél. 01 48 18 38 33 - Fax: 01 48 18 69 44. www.iforep.fr



10 jours

Public

Toute personne âgée
de 17 ans révolus
le premier jour
de la formation
et souhaitant participer
à l'encadrement des ACM
faccueils collectifs de mineurs).

Objectifs

- Préparer à l'exercice des fonctions d'animateur (cf. arrêté du 15 juillet 2015).
- Appréhender les accueils collectifs de mineurs (ACM): enjeux éducatifs, acteurs, spécificités de fonctionnement, législation.
- Construire une démarche d'animation s'inscrivant dans le cadre d'un projet pédagogique et, plus généralement, d'un projet éducatif.
- Se positionner, en tant qu'animateur, au sein des ACM (relation éducative, responsabilités).

Retrouver les lieux de stages sur notre site www.iforep.fr

BAFA

Session de formation générale

Contenus

- La connaissance des publics accueillis.
- La vie quotidienne et collective.
- Le vivre ensemble, faire société: la place de l'individu et du collectif dans l'organisation d'un ACM.
- La législation des ACM : prévention, sécurité et responsabilités.
- Le projet d'animation, sa démarche, son articulation avec les projets (de centre, de l'organisateur, de l'enfant).
- Le rôle et la place de l'animateur et des différents acteurs d'un ACM.
- L'histoire et les enjeux éducatifs des ACM.

Le travail d'équipe fera l'objet d'une approche transversale.

Attention : Pour pouvoir effectuer l'étape pratique du BAFA ou BAFD, le candidat ne doit ni être frappé par une incapacité pénale consécutive à une condamnation définitive pour un crime ou à deux mois d'emprisonnement sans sursis pour un délit inscrit à l'article L.133-6 du Code de l'action social et des familles, ni faire l'objet d'une mesure de suspension ou d'interdiction d'exercer auprès de mineurs en application de l'article L.227-1 du même Code.

12/02 au 21/02/19 [IF100034] Provence-Alpes-Côte d'Azur

Dates et régions des stages

		r
12/02 au 21/02/19	[IF100035]	Grand Est
19/02 au 28/02/19	[IF100036]	Nouvelle-Aquitaine
19/02 au 28/02/19	[IF100037]	Provence-Alpes-Côte d'Azur
26/02 au 07/03/19	[IF100038]	Occitanie
26/02 au 07/03/19	[IF100039]	Île-de-France
9/04 au 18/04/19	[IF100040]	Nouvelle-Aquitaine
9/04 au 18/04/19	[IF100041]	Centre-Val de Loire

16/04 au 25/04/19 [IF100042] Auvergne-Rhône-Alpes

23/04 au 2/05/19 [IF100043] Île-de-France

8/07 au 17/07/19 [IF100044] Occitanie

Durée

6 jours

Public

Ce stage s'adresse aux personnes en cours de formation BAFA ayant déjà effectué le stage de base et un premier encadrement en qualité d'animateur stagiaire, ou déjà diplômées du BAFA.

Objectifs

- Analyser son expérience pratique (en lien avec la formation générale).
- Identifier la fonction d'accompagnement de projets individuels et collectifs de jeunes.
- Approfondir

 la connaissance
 des publics enfants
 et adolescents en lien avec
 le thème de la session.
- Construire une démarche de projet à partir de son expérience pratique et du thème de la session.

Retrouver les lieux de stages sur notre site www.iforep.fr

BAFA

Approfondissement

Contenus

- Un retour d'expérience et son analyse.
- L'animateur, l'enfant, les projets, quelle relation éducative pour quelles rencontres ?
- La place du « vivre ensemble » dans le fonctionnement collectif de l'ACM.
- Vers une alternative pédagogique : du « choix » à « la décision ».

Expressions et créativité

Jeux collectifs et coopératifs

Nature et environnement

Nouvelle-Aquitaine

Île-de-France

- La place et le statut social des jeunes.
- Les rappels sur les notions de responsabilités, de législation, de prévention et de sécurité (en lien avec le thème de la session).
- La mise en projet autour de la thématique.

Le retour d'expérience nourrira l'ensemble des contenus de la formation.

Le travail d'équipe et la communication feront l'objet d'une approche transversale.

Dates, régions et thématiques des stages

18/02 au 23/02/19

26/08 au 31/08/19

28/10 au 2/11/19

[IF105004]

[IF116002]

	Hauts-de-France	[IF107003]
	Sons, rythmes et musiques Bourgogne-Franche-Comté	25/02 au 2/03/19 [IF109003]
•	Nature et environnement Bretagne	8/04 au 13/04/19 [IF116001]
	Jeux collectifs et coopératifs Provence-Alpes-Côte d'Azur	15/04 au 20/04/19 [IF105003]
	Arts et sciences Bourgogne-Franche-Comté	22/04 au 27/04/19 [IF113003]
	Citoyenneté et numérique Occitanie	29/04 au 4/05/19 [IF115002]
	Activités physiques et sportives Auvergne-Rhône-Alpes	8/07 au 13/07/19 [IF108003]

8 jours

Public

Ce stage s'adresse aux personnes déjà diplômées du BAFA ou en cours de formation BAFA ayant déjà effectué le stage de base et un premier encadrement en qualité d'animateur stagiaire, désirant obtenir la qualification Surveillance de baignade en ACM.

Objectifs

- Analyser son expérience pratique (en lien avec les apports de la formation générale).
- Identifier la fonction d'accompagnement de projets individuels et collectifs de jeunes.
- Approfondir
 la connaissance
 des publics enfants
 et adolescents en lien avec
 le thème de la session.
- Construire une démarche de projet à partir de son expérience pratique et du thème de la session.
- Acquérir
 les connaissances
 nécessaires
 et les techniques
 spécifiques pour
 réussir les épreuves
 de qualification
 Surveillance
 de baignade en ACM.

Retrouver les lieux de stages sur notre site www.iforep.fr

BAFA

Surveillance de baignade en ACM

Contenus

- Un retour d'expérience et son analyse.
- L'animateur, l'enfant, les projets, quelle relation éducative pour quelles rencontres ?
- La place du « vivre ensemble » dans le fonctionnement collectif de l'ACM.
- Vers une alternative pédagogique : du « choix » à « la décision ».
- La place et le statut social des jeunes.
- La mise en projet autour de la thématique.
- La préparation aux épreuves de la qualification.
- La réglementation spécifique des baignades (textes de référence, organisation, prévention et sécurité).

Le travail d'équipe fera l'objet d'une approche transversale.

Le retour d'expérience nourrira l'ensemble des contenus de la formation.

Conditions d'accès

- L'entraînement en piscine étant exigeant, une bonne condition physique est requise.
- Fournir une attestation de la capacité à effectuer un 100 mètres nage libre, départ plongé, délivrée par un maître-nageur sauveteur.
- Justifier de l'obtention du certificat « Prévention et secours civiques de premier niveau » (PSC 1).

Dates et région du stage

27/10 au 3/11/19 Bourgogne-Franche-Comté

Durée

2,5 jours

Public

Ce stage s'adresse aux personnes titulaires du BAFA et d'une qualification Surveillant de baignade arrivant à échéance (5 ans).

Objectifs

- Se préparer au renouvellement de sa qualification Surveillance de baignade en ACM.
- Questionner ses pratiques d'animation.

BAFA

Surveillance de baignade en ACM
RENOUVELLEMENT QUALIFICATION

Contenus

- Un retour d'expérience et son analyse de pratique.
- Actualisation des connaissances : secourisme et réglementation en vigueur.
- Les épreuves de nage (avec et sans mannequin) afin de démontrer les capacités à assurer la fonction de surveillant de baignade.
- Le projet d'animation et les activités aquatiques.

Au cours de cette session de renouvellement, le candidat doit réussir les trois épreuves suivantes :

- Parcourir 50 mètres de sauvetage avec un mannequin.
- Intervenir auprès d'une victime et exécuter les premiers gestes en attendant les secours.
- Nager un 200 mètres nage libre non chonométré.

Dates et région du stage

Programmation uniquement sur demande.

10 jours

Public

Toute personne âgée de 21 ans révolus le premier jour de la formation et titulaire du BAFA ou en possession d'une dérogation Jeunesse et Sports.

Objectifs

- Préparer
 à l'exercice
 des fonctions
 de directeur
 (cf. arrêté
 du 15 juillet 2015).
- Construire une démarche de projet.
- Identifier
 les fonctionnements
 qui favorisent
 l'émergence
 de projets
 individuels et
 de collectifs jeunes.
- Se positionner, en tant que directeur, au sein des ACM (relations, relation éducative, responsabilités).



Session de formation générale

Contenus

- L'éducation populaire : histoire et enjeux des ACM.
- La connaissance des publics enfants et adolescents.
- Le projet, les projets : les perspectives et les enjeux.
- Les fonctions de direction : la pédagogie, l'animation d'équipe et le rôle formateur, les relations institutionnelles, l'administration et la gestion, l'hygiène et l'équilibre alimentaire.
- Les modes de fonctionnement d'un ACM: l'organisation, la vie quotidienne et la vie collective, les relations entre les acteurs de l'ACM, les adultes et les jeunes.
- Les responsabilités du directeur en ACM.
- Les outils d'aide à l'écriture des évaluations personnelles (en référence à l'élaboration d'un projet personnel de formation).

Attention : Pour pouvoir effectuer l'étape pratique du BAFA ou BAFD, le candidat ne doit ni être frappé par une incapacité pénale consécutive à une condamnation définitive pour un crime ou à deux mois d'emprisonnement sans sursis pour un détit inscrit à l'article L.133-6 du Code de l'action social et des familles, ni faire l'objet d'une mesure de suspension ou d'interdiction d'exercer auprès de mineurs en application de l'article L.227-1 du même Code.

Dates et régions des stages

26/02 au 7/03/19 Occitanie [IF120007]

13/04 au 22/04/19 Île-de-France [IF120008]

Retrouver les lieux de stages sur notre site www.iforep.fr

Durée

6 jours

Public

Ce stage s'adresse aux directeurs en formation souhaitant faire valider leur BAFD et aux directeurs souhaitant renouveler leur diplôme ou suivre une formation complémentaire.

Objectifs

- Analyser
 ses pratiques
 d'encadrement
 (en lien avec
 la formation
 générale).
- Argumenter
 ses conceptions
 éducatives
- S'approprier les notions indispensables à l'organisation du travail dans un collectif d'encadrement.



Perfectionnement

Contenus

- Un retour d'expérience et son analyse.
- Les pédagogies et les conceptions éducatives.
- Le travail d'équipe et la communication.
- Le rôle formateur du directeur.
- La préparation à la rédaction du bilan de formation.

Le retour d'expérience nourrira l'ensemble des contenus de la formation.

Dates et régions des stages

8/07 au 13/07/19 Île-de-France [IF125005]

de stages sur notre site www.iforep.fr

Retrouver les lieux

28/10 au 2/11/19 [Provence-Alpes-Côte d'Azur

[IF125006]